

Conditions générales vente

Article 1 :

Champs d'application et modification des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes passées sur le site www.ace-echallens.ch

L'Association des Commerçants d'Echallens se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Article 2 :

Disponibilité des produits

Nos offres de produits et prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles.

Dès réception de la commande, le client est averti par courrier électronique de sa prise en charge.

Article 3 :

Validation des commandes et signature électronique

Pour passer commande, le client doit être majeur (18 ans révolus) et avoir l'exercice des droits civils. Celui-ci assure que toutes les informations transmises sont conformes à la réalité. À noter que *l'Association des Commerçants d'Echallens* se réserve le droit d'accepter ou de refuser la commande.

Tout bon de commande signé du client par "clic" constitue une acceptation irrévocable de l'offre de contracter, qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente. Cette commande est donc ferme et

n'est pas résiliable. Elle constitue donc un contrat de vente entre *l'Association des Commerçants d'Echallens* et le client.

Le clic associé à la confirmation de la commande constitue une signature électronique. Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite.

Article 4 :

Prix

Les tarifs applicables sont ceux affichés au moment de la commande du client. Les prix indiqués sont exprimés en francs suisses et incluent toutes les taxes selon les taux en vigueur. Le prix total affiché à la fin de la commande comprend tous les frais de préparation et de livraison.

L'Association des Commerçants d'Echallens se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

Article 5 :

Modalités de paiement, confirmation de commande et protection des données

Le paiement s'effectue par carte bancaire (Visa, Mastercard, Postcard, Twint)

Le paiement par carte bancaire s'effectue sur les serveurs bancaires sécurisés de notre partenaire Payrexx AG. Ceci implique qu'aucune information bancaire concernant le client ne transite via notre site. Le paiement par carte bancaire est sécurisé. La commande sera ainsi enregistrée et validée dès l'acceptation du paiement par la banque choisie. La commande sera validée et la carte du client débitée au moment de l'enregistrement de la commande de manière automatique. Le client doit impérativement remplir le formulaire d'inscription qui est proposé sur le site avant de

pouvoir passer une commande. Les coordonnées de la carte de crédit du client sont cryptées grâce au protocole SSL (Secure Socket Layer). *L'Association des Commerçants d'Echallens* n'a, en aucun cas, accès à ces coordonnées et ne les garde pas sur ses serveurs. C'est pourquoi elles sont redemandées au client à chaque nouvelle transaction.

Article 6 :

Modalités d'expédition

Les produits sont délivrés par mail à l'adresse indiquée par le client au cours du processus de commande.

En cas d'erreur dans le libellé des coordonnées du destinataire, *l'Association des Commerçants d'Echallens* ne saurait être tenu responsable de l'impossibilité dans laquelle il pourrait être de fournir la prestation.

Le client doit vérifier la conformité du bon au moment de la réception.

Le client doit également signaler par courrier électronique ou courrier recommandé les anomalies au plus tard dans les 3 jours ouvrables suivant la réception du bons à :

Association des Commerçants d'Echallens

Case postale 39

1040 Echallens

info@ace-echallens.ch

Article 7 :

Procédure de retour

Dans le cas d'une défectuosité du bon, une demande préalable au retour doit être effectuée par mail

Le client dispose d'un délai de 3 jours :

Concernant le produit retourné, celui-ci sera échangé ou remboursé. Si un remboursement doit être fait, il interviendra dans les 30 jours suivant la réception du bon en retour.

Article 8 :

Responsabilités

L'Association des Commerçants d'Echallens ne sera pas tenue pour responsable en cas de défauts des produits vendus dans les limites de la loi. L'Association des Commerçants d'Echallens ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu ou des dégâts causés par des événements exceptionnels. L'Association des Commerçants d'Echallens répond uniquement des dommages directs dont le client prouve qu'ils sont causés par une faute grave de l'entreprise ou d'un tiers mandaté. La responsabilité se limite au prix du bon acheté ou de la prestation fournie. Toute responsabilité plus étendue de l'Association des Commerçants d'Echallens, de ses auxiliaires ou de tiers mandatés par celle-ci pour des dommages de quelque type que ce soit est exclue. En particulier, le client n'a aucune prétention en réparation pour des dommages affectant les produits achetés avec le bon.

Le choix et l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du client.

En cas de non-livraison d'une commande, le client a 30 jours maximum (à compter de la date de livraison convenue) pour se manifester. Au-delà de ce délai, nous n'accepterons aucune réclamation.

Article 9

Règlement des litiges relatifs au contrat de vente

En cas de litige découlant de la relation contractuelle établie entre *L'Association des Commerçants d'Echallens* et le client, les parties s'engagent à soumettre en premier lieu leur différend à un médiateur dans le but de trouver un accord à l'amiable. Les frais y relatifs sont à la charge des deux parties à parts égales.

Article 10:

Résiliation d'inscription

L'Association des Commerçants d'Echallens est en droit d'exclure en tout temps un client inscrit, c'est-à-dire résilier son inscription, avec effet immédiat, sans avoir à justifier sa décision et sans que le client inscrit en question ne puisse formuler une quelconque prétention vis-à-vis de l'association. Cela vaut notamment pour les clients inscrits qui contreviendraient aux présentes conditions générales.

Les clients inscrits exclus ne sont pas autorisés à s'inscrire une nouvelle fois comme clients inscrits sur le site que ce soit sous leur propre nom ou un autre, sans notre accord préalable.

Article 11:

Coordonnées de l'Association

Association des Commerçants d'Echallens

Case postale 39

1040 Echallens

SUISSE

Adresse électronique :

info@ace-echallens.ch

Article 13:

Droit applicable et for

Le présent contrat, de même que les ventes organisées par *l'Association des Commerçants d'Echallens*, sont régies par le droit suisse. En cas de litige, le for juridique est au lieu du siège de l'association.